DICTIONNAIRE

DES

VERBES IRREGULIERS

ET DEFECTIFS

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre.

PRIX : 25 CENTINS

EN VENTE

CHEZ L'AUTEUR

BUREAUX DE "L'ETUDIANT" ET DU "COUVENT"

JOLIETTE, P. Q. CANADA

1887.

DICTIONNAIRE

DES

VERBES IRREGULIERS ET DEFECTIFS

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre.

PRIX : 25 CENTINS

EN VENTE

CHEZ L'AUTEUR

BUREAUX DE "L'ETUDIANT" ET DU "COUVENT"

JOLIETTE, P. Q. Canada

1887.

PC 3637
B33

ENREGISTRÉ, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil-huit cent quatre-vingt-sept, par F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au bureau du Ministre de l'agriculture.

AVERTISSEMENT

Ce petit volume s'adresse aux personnes dont la mémoire est infidèle, ou qui n'ont pas la facilité de consulter une grammaire pour parer aux difficultés que présentent assez souvent les verbes de la langue française.

Les verbes *irréguliers* de *première* catégorie sont ceux qui ne forment pas régulièrement leurs temps *dérivés*. — Ex. : *Acquérir*, *mourir*, *mouvoir*, etc. Nous donnons ces verbes et nous les faisons suivre de l'abréviation *irrég*.

Les verbes *irréguliers* de *seconde* catégorie sont ceux qui, bien que réguliers (puisqu'ils forment régulièrement leurs temps dérivés), offrent cependant des difficultés, parce que leurs temps *primitifs* ne suivent pas les conjugaisons modèles. — Ex. : *Dormir*, *servir*, *croire*. En principe, nous ne donnons pas à ces verbes le titre d'irréguliers. Aussi les verbes *conclure*, *confire*, *coudre*, *paraître*, *prévoir* et *repaître* qui, par *lapsus*, ont reçu le titre d'*irréguliers*, ne le recevront point dans une seconde édition, si jamais elle se fait. Il en sera de même de certains verbes défectifs, bien que ces derniers puissent aussi s'appeler irréguliers d'une certaine façon, puisqu'ils ne sont entièrement conformes à aucun des modèles des quatre conjugaisons.

Les verbes défectifs sont ceux qui ne sont point usités à certains temps et à certaines personnes. Les

verbes impersonnels, qu'on appelle encore unipersonnels, sont par conséquent tous défectifs.

Aux verbes irréguliers et défectifs, nous avons ajouté quelques verbes réguliers : *payer*, se *méfier*, etc., etc., verbes dont la conjugaison ne laisse pas d'embarrasser plusieurs élèves.

Nous recevrons avec plaisir toute observation propre à améliorer ce petit ouvrage.

ERRATA

Page ~~12~~ 13, *lisez* braire, a., *irrég.* et déf.
13, " bruire, n., *irrég.* et déf.
28, " il *déduira*.
54, " *ouïr*, a. et *irrég.*
57, " pleuvoir, *irrég.* et imp.
Bouillir, voir Supplément, page 76.

DICTIONNAIRE

DES

VERBES IRREGULIERS ET DEFECTIFS

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

Absoudre, actif, irrégulier et défectif.

Point de passé défini, point d'imparfait du subjonctif. — Au participe passé *absous, absoute*. Les verbes dont l'infinitif est en *soudre* comme *absoudre*, perdent le *d* à la première et à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif, et à l'impératif : *j'absous*, tu *absous*, — *absous*.

Iud. près. — J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent.

Imparf. — J'absolvais, tu absolvais, il absolvait, nous absolvions, vous absolviez, ils absolvaient.

Point de passé défini.

Passé ind. — J'ai absous, tu as absous, il a absous, nous avons absous, vous avez absous, ils ont absous.

Passé ant. — J'eus absous, tu eus absous, il eut absous, nous eûmes absous, vous eûtes absous, ils eurent absous.

Plus-que-parf. — J'avais absous, tu avais absous, il avait absous, nous avions absous, vous aviez absous, ils avaient absous.

Futur. — J'absoudrai, tu absoudras, il absoudra, nous absoudrons, vous absoudrez, ils absoudront.

Futur ant. — J'aurai absous, tu auras absous, il aura absous, nous aurons absous,

vous aurez absous, ils auront absous.

Cond. prés. — J'absoudrais, tu absoudrais, il absoudrait, nous absoudrions, vous absoudriez, ils absoudraient.

Cond. passé. — J'aurais absous, tu aurais absous, il aurait absous, nous aurions absous, vous auriez absous, ils auraient absous. —

On dit aussi : J'eusse absous, tu eusses absous, il eût absous, nous eussions absous, vous eussiez absous, ils eussent absous.

Imp. prés. — Absous, absolvons, absolvez.

Passé. — Aie absous, ayons absous, ayez absous.

Subj. prés. — Que j'absolve, que tu absolves, qu'il absolve, que nous absolvions, que vous absolviez, qu'ils absolvent.

Point d'imparfait.

Passé. — Que j'aie absous, que tu aies absous, qu'il ait absous, que nous ayons absous, que vous ayez absous, qu'ils aient absous.

Plus-que-parf. — Que j'eusse absous, que tu eusses absous, qu'il eût absous, que nous eussions absous, que vous eussiez absous, qu'ils eussent absous.

Inf. prés. — Absoudre.

Passé. — Avoir absous.

Part. prés. — Absolvant, (inv.)

Part. passé. — Absous, absoute, absous, absoutes, ayant absous.

Abstenir (s'), pron. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *tenir*.

Abstraire, actif, irrég. et déf.

Pour la conjugaison, voir *traire*.

Accourir, n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *courir*.

Napoléon Landais, d'après Laveaux probablement, prétend que le participe de ce verbe se conjugue avec *avoir* ou *être*, selon qu'il faille exprimer l'état ou l'action. Ainsi il faudrait dire : *Dès que je l'ai en-*

tendu se plaindre, j'ai accouru *à son secours ;* arrivé auprès de lui, je lui ait dit : *Je* suis accouru *à votre secours*. Nous croyons, nous, qu'on peut indifféremment employer dans cette phrase l'un ou l'autre auxiliaire. A cet égard, nous sommes de l'avis de l'Académie, qui est aussi partagé par les autres lexicographes et les meilleures grammairiens.

BESCHERELLE.

Accroire, actif et défectif.

Usité à l'infinitif avec le verbe faire. *Faire accroire* signifie *faire croire ce qui n'est pas.*

Ind. prés. — Je fais accroire, etc.
Imparf. — Je faisais accroire, etc., etc.

Accroire se conjugue avec le pronom personnel *se* et le verbe *faire*, qui, dans ce cas, est toujours précédé du pronom indéfini *en : s'en faire accroire*, présumer trop de soi. — Passif : *S'en être fait accroire.* Le verbe peut alors être suivi de *par : Il s'en est fait* accroire par *tel ou tel.*

BESCHERELLE.

Accroître, a. et n.

Pour la conjugaison, voir *croître.*

Accueillir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *cueillir.*

Acquérir, a. et irrég.

Ind. prés. — J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.
Imparf. — J'acquérais, tu acquérais, il acquérait, nous acquérions, vous acquériez, ils acquéraient.
Passé déf. — J'acquis, tu acquis, il acquit, nous acquîmes, vous acquîtes, ils acquirent.
Passé ind. — J'ai acquis, tu as acquis, il a acquis, nous avons acquis, vous avez acquis, ils ont acquis.
Passé ant. — J'eus acquis, etc.
Futur. — J'acquerrai, etc.
Futur ant. — J'aurai acquis, etc.
Cond. prés. — J'acquerrais, etc.

On dit aussi : — J'eusse acquis, etc.

Impér. prés. — Acquiers, acquérons, acquérez.

Passé. — Aie acquis, ayons acquis, ayez acquis.

Subj. prés. — Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.

Imp. — Que j'acquisse, que tu acquisses, qu'il acquît, que nous acquissions, que vous acquissiez, qu'ils acquissent.

Passé. — Que j'aie acquis, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse acquis, etc.

Inf. prés. — Acquérir.

Passé. — Avoir acquis.

Part. prés. — Acquérant, (inv.)

Passé. — Acquis, acquise, ayant acquis.

On n'acquiert que des choses avantageuses, comme *des richesses, de la gloire, de la réputation.* Ainsi, on ne dit pas *acquérir* une mauvaise réputation, ni *acquérir* une maladie. Dans ce cas servez-vous d'*obtenir*, de *gagner*.

BESCHERELLE.

Advenir ou avenir, n. et irrég.

Se conjugue comme *venir*. N'est en usage qu'à l'infinitif, aux 3es personnes : *fais ce que dois et advienne que pourra*, et aux participes : *manières avenantes, acte nul et non avenu.*

Aller, n. et irrég.

Ind. prés. — Je vais ou je vas, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.

Imparf. — J'allais, tu allais, il allait, nous allions, vous alliez, ils allaient.

Passé def. — J'allai, tu allas, il alla, nous allâmes, vous allâtes, ils allèrent. — *On dit aussi quelquefois* je fus, etc.

Passé ind. — Je suis allé, etc.. ou j'ai été, etc.

Passé ant. — Je fus allé, etc., ou j'eus été, etc.

Plus-que-parf. — J'étais allé, etc., ou j'avais été, etc.

Futur. — J'irai, tu iras, il ira, nous irons, vous irez, ils iront.

Futur ant. — J'aurai été, etc., ou je serai allé, etc.

Cond. prés. — J'irais, tu irais, il irait, nous irions, vous iriez, ils iraient.

Passé. — Je serais allé, etc., ou j'aurais été, etc.

Impér. — Va, allons, allez.

Subj. prés. — Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.

Imparf. — Que j'allasse, que tu allasses, qu'il allât, que nous allassions, que vous allassiez, qu'ils allassent.

Passé. — Que je sois allé, etc., ou que j'aie été, etc.

Plus-que-parf. — Que je fusse allé, etc., ou que j'eusse été, etc.

Inf. prés. — Aller.

Passé. — Etre allé.

Part. prés. — Allant.

Passé. — Allé, allée, étant allé.

N. B. — *En* se met avant l'auxiliaire : il s'*en* est allé.

On dit et on écrit : *Va t'en, allez-vous-en, vas-y, va y mettre ordre, va en arrêter le cours.*

Ne confondez pas *Aller* et *Venir*. *Aller* marque le mouvement du lieu où vous êtes à celui où vous n'êtes pas. Vous êtes à Montréal, vous direz : *j'irai à Québec.* Vous direz au contraire : *de Québec je reviendrai ici* (à Montréal), parce que *venir* marque mouvement du lieu où vous n'êtes pas à celui où vous êtes.

Apparoir, n.

Usité à l'infinitif et à la troisième personne de l'indicatif : *il appert* (il est constaté).

Appartenir, n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *tenir*.

Assaillir, a.

Ind. prés. — J'assaille, tu assailles, il as-

saille, nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent.

Imparf. — J'assaillais, tu assaillais, il assaillait, nous assaillions, vous assailliez, ils assaillaient.

Passé déf. — J'assaillis, tu assaillis, il assaillit, nous assaillîmes, vous assaillîtes, ils assaillirent.

Passé ind. — J'ai assailli, etc.

Futur. — J'assaillirai, etc. (1)

Cond. prés. — J'assaillirais, etc.

Imp. — Assaille, assaillons, assaillez.

Subj. prés. — Que j'assaille, que nous assaillions, iez, qu'ils assaillent.

Imparf. — Que j'assaillisse, que tu assaillisses, qu'il assaillît, que nous assaillissions, que vous assaillissiez, qu'ils assaillissent.

Part. prés. — Assaillant, etc

Passé. — Assailli, etc.

Asseoir, a. et irrég. 1re FORME.

Ind. prés. — J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent.

Imparf. — J'asseyais, tu asseyais, il asseyait, nous asseyions, vous asseyiez, ils asseyaient.

Passé déf. — J'assis, tu assis, il assit, nous assîmes, vous assîtes, ils assirent.

Passé ind. — J'ai assis, etc.

Passé ant. — J'eus assis, etc.

Plus-que-parf. — J'avais assis, etc.

Futur. — J'assiérai ou j'asseyerai, nous assiérons ou nous asseyerons.

Futur ant. — J'aurai assis, etc.

Cond. prés. — J'assiérais ou j'asseyerais, nous assiérions ou nous asseyerions.

Cond. passé. — J'aurais assis, etc.

Impér. — Assieds, asseyons, asseyez.

Subj. prés. — Que j'asseye, que tu asseyes,

---

(1) Certains grammériens disent au *futur* : j'assaillerai ; au *conditionnel* : j'assaillerais.

qu'il asseye, que nous asseyions, que vous asseyiez, qu'ils asseyent.

Imparf. — Que j'assise, que tu assises, qu'il assît, que nous assisions, que vous assisiez, qu'ils assisent.

Passé. — Que j'aie assis, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse assis, etc.

Part. prés. — Asseyant.

La seconde forme, plus nouvelle, quoique moins en usage, est plus régulière et par suite plus commode.

Asseoir, 2me FORME.

Ind. prés. — J'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient.

Imparf. — J'assoyais, tu assoyais, il assoyait, nous assoyions, vous assoyiez, ils assoyaient.

Futur. — J'assoirai, nous assoirons, etc.

Cond. prés. — J'assoirais, nous assoirions, etc.

Impér. — Assois, assoyons, assoyez.

Subj. prés. — Que j'assoie, que nous assoyions, etc.

Part. prés. — Assoyant.

Battre, a. et n.

Je bats, tu bats, il bat, nous battons, vous battez, ils battent. — Je battais, etc. — Je battis, etc. J'ai battu, etc. — J'eus battu, etc. — J'avais battu, etc. — Je battrai, etc. — Je battrais, etc. — J'aurais battu, etc. — Bats, etc. — Que je batte, etc. — Que je battisse, etc. — Que j'aie battu, etc. — Que j'eusse battu, etc. — Battant, battu, ue.

Bayer, n. Tenir la bouche ouverte en regardant.

Pour la conjugaison, voir *payer*.

S'emploie dans l'expression : *Bayer aux corneilles*, passer le temps à regarder niaisement en l'air.

On confond souvent, et à tort, bayer avec *bâiller*.

***Bâiller* désigne l'inspiration lente et profonde, suivie d'une expiration prolongée, qui se produisent l'une et l'autre, lorsqu'on écarte involontairement les mâchoires.**

Béer, n.

N'est plus usité, dit Larousse, qu'au participe présent et comme adjectif verbal : *Le lion vint à lui la gueule Béante. — Un gouffre Béant.*

Bénir, a.

Je bénis, etc. — Je bénissais, etc. — J'ai béni, etc. — Je bénirai, etc. — Bénis, etc.— Béni, bénie, bénit, bénite.

Ce verbe, régulier du reste, a, comme on le voit, deux formes au participe passé : *béni, bénie, bénit, bénite.*

Bénit se dit de ce qui a été bénit par le prêtre : *pain bénit, eau bénite.*

Béni conjugué avec *avoir* ne prend *jamais* le *t* : *le prêtre a béni l'assistance.*

On écrira : *les drapeaux ont été bénits.* On écrira encore : *les armes qui ont été* bénites *par le prêtre ne sont pas toujours* bénies *sur le champ de bataille.*

Boire, a. et irrég.

Notez en particulier les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif et le présent du subjonctif.

Ind. prés. — Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.

Imparf. — Je buvais, tu buvais, il buvait, nous buvions, vous buviez, ils buvaient.

Passé déf. — Je bus, tu bus, il but, nous bûmes, vous bûtes, ils burent.

Passé ind. — J'ai bu, etc.

Passé ant. — J'eus bu, etc.

Plus-que-parf. — J'avais bu, etc.

Futur. — Je boirai, tu boiras, il boira, nous boirons, vous boirez, ils boiront.

Cond. prés. — Je boirais, tu boirais, il boirait, nous boirions, vous boiriez, ils boiraient.

Passé. — J'aurais bu, etc.

Imp. — Bois, qu'il boive, buvons, buvez, qu'ils boivent.

Subj. prés. — Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.

1 Bouillir, voir p. 76

Imp. — Que je busse, que tu busses, qu'il bût, que nous bussions, que vous bussiez, qu'ils bussent.

Passé. — Que j'aie bu, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse bu, etc.

Inf. prés. — Boire.

Passé. — Avoir bu.

Part. prés. — Buvant.

Passé. — Bu, bue, ayant bu.

Braire, ~~n. et déf.~~ a., irrég. o déf.

Ind. prés. — Il brait, ils braient.

Futur. — Il braira, ils brairont.

Cond. prés. — Il brairait, ils brairaient.

Inf. — Braire.

Les autres temps et personnes ne sont pas usités.

Bruire, n. irrég. et déf. Rendre un son confus, en parlant du vent, des flots.

Ind. prés. — Il bruit, Ils bruissent.

Imp. — Il bruissait, ils bruissaient.

Subj. prés. — Qu'il bruisse, qu'ils bruissent.

Part. Prés. — Bruissant.

Les autres temps et personnes ne sont pas usités.

L'Académie n'use que de : il *bruit*, il *bruissait*, ils *bruissaient*. Des écrivains autorisés, comme Th. Gauthier, Ch. Nodier, etc, emploient les autres formes.

L'Académie, dans sa dernière édition, paraît avoir abandonné les anciennes formes : *il bruyait, ils bruyaient*.

C

Chaloir, n. déf. Vx.

S'emploie dans la locution : *il ne m'en chaut ;* peu m'importe.

Chaut, voir chaloir.

Choir, n. déf.

Inf. près. — Choir : *se laisser choir*, tomber.

Part. passé. — Chu, chue.

Inusité aux autres temps. Perreault cependant a cru pouvoir dire dans ses contes : *Tire la bobinette et la chevillette* CHERRA.

Circoncire, a.

Je circoncis, nous circoncisons.
Je circoncirai.
Que je circonsise.
Que je circoncisse.
Circoncisant.
Circoncis, circoncise.

Les autres temps et personnes n'offrent point de difficultés.

Circonscrire, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *écrire.*

Circonvenir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *venir.*

Clore, a., n., irrég. et déf.

Près. de l'ind. — Je clos, tu clos, il clôt ; *Point de pluriel.*

L'imparfait de l'indicatif et le passé défini font défaut.

Passé ind. — J'ai clos, etc.
Passé ant. — J'eus clos, etc.
Plus-que-parf. — J'avais clos, etc.
Futur. — Je clorai, etc.
Futur passé. — J'aurai clos, etc.
Cond. — Je clorais, etc.
Cond. passé. — J'aurais clos, etc.
L'impératif fait défaut.
Près. du subj. — Que je close, etc.
Point d'imparfait.
Passé du subj. — Que j'aie clos, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse clos, etc.
Inf. prés. — Clore.
Passé. — Avoir clos.
Point de participe présent.
Part. passé. — Clos, close, ayant clos.

Voilà d'après l'Académie.—Il ne sera pas inutile de citer ici un passage de Bescherelle à propos du verbe CLORE.

" S'il fallait en croire l'Académie, ce verbe ne serait usité (aux temps simples) qu'aux trois premières personnes du singulier du présent de l'indicatif, au futur et au conditionel ; mais les écrivains modernes ne prennent pas cette décision pour un arrêt souverain, puisqu'ils font usage du verbe *clore* à tous les temps et à toutes les personnes, excepté au *passé défini* et à l'*imparfait du subjonctif.* "

Comparoir, n. Comparaître.

Ce verbe, dit Larousse, n'est guère plus usité qu'au présent de l'infinitif : *être assigné à comparoir*, et au participe présent : *comparant, comparante, non-comparants.* Terme de palais. Vx.

Concevoir, a.

Je conçois, tu conçois, il conçoit, nous concevons, vous concevez, ils conçoivent.
Je concevais.
Je conçus, tu conçus, il conçut, nous conçûmes, vous conçûtent, ils conçurent.
J'ai conçu.
Je concevrai.
Que je conçusse, que tu conçusses, qu'il couçût, que nous conçussions, que vous conçussiez, qu'ils conçussent.
Concevant.
Conçu, conçue.

Les autres temps et personnes n'offrent point de difficultés.

Conclure, a. et irrég.

Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent.
Je concluais, nous concluions.
Je conclus, tu conclus, il conclut, nous

conclûmes, vous conclûtes, ils conclurent.
J'ai conclu.
Je conclurai.
Je conclurais.
Conclus.
Que je conclue, qu'il conclue, que nous concluions.
Que je conclusse, qu'il conclût.
Concluant, concluante.

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

Concourir, n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *courir*.

Condouloir (se), pron. Prendre part à la douleur de quelqu'un. Vx. De là, *condoléance*.
Usité à l'infinitif : *se condouloir avec quelqu'un*.

Conduire, a.

Pour la conjugaison, voir *déduire*.

Confire, a. et irrég.
Ind. prés.— Je confis, tu confis, il confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent.
Imp.— Je confisais, tu confisais, il confisait, nous confisions, vous confisiez, ils confisaient.
Passé déf.— Je confis, tu confis, il confit, nous confîmes, vous confîtes, ils confirent.
Passé ind. — J'ai confit, etc.
Passé ant. — J'eus confit, etc.
Plus-que-parfait.— J'avais confit, etc.
Futur.— Je confirai, tu confiras, il confira, nous confirons, vous confirez, ils confiront.
Futur ant.— J'aurai confit, etc.
Cond. prés.— Je confirais, tu confirais, il confirait, nous confirions, vous confiriez, ils

confiraient.

Cond. passé.—J'aurais confit, etc.

On dit aussi : — J'eusse confit, etc.

Impér. — Confis, confisons, confisez.

Subj. prés.— Que je confise, que tu confises, qu'il confise, que nous confisions, que vous confisiez, qu'ils confisent.

Imparf.— Que je confisse, que tu confisses, qu'il confît, que nous confissions, que vous confissiez, qu'ils confissent.

Passé. — Que j'aie confit, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse confit, etc.

Inf. prés. — Confire.

Passé. — Avoir confit.

Part. prés. — Confisant,

Passé. — Confit, confite, ayant confit.

Connaître, a. et n.

L'*i* du radical, suivi de *t*, conserve l'accent circonflexe.

Ind. prés. — Je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent.

Imparf. — Je connaissais, tu connaissais, il connaissait, nous connaissions, vous connaissiez, ils connaissaient.

Passé défi. — Je connus, tu connus, il connut, nous connûmes, vous connûtes, ils connurent.

Passé ind. — J'ai connu, etc.

Passé ant. — J'eus connu, etc.

Plus-que-parf. — J'avais connu, etc.

Futur.— Je connaîtrai, tu connaîtras, il connaîtra, nous connaîtrons, vous connaîtrez, ils connaîtront.

Futur ant.— J'aurai connu, etc.

Cond. prés.— Je connaîtrais, tu connaîtrais, il connaîtrait, nous connaîtrions, vous connaîtriez, ils connaîtraient.

Passé.— J'aurais connu. etc.

On dit aussi : J'eusse connu, etc.

Imp. prés.— Connais, connaissons, connaissez.

Subj. prés.— Que je connaisse, que tu connaisses, qu'il connaisse, que nous connaissions, que vous connaissiez, qu'ils connaissent.

Imparf.— Que je connusse, que tu connusses, qu'il connût, que nous connussions, que vous connussiez, qu'ils connussent.

Passé.— Que j'aie connu, etc.

Plus-que-parfait.—Que j'eusse connu, etc.

Infinitif prés.— Connaître.

Passé.— Avoir connu.

Part. prés.— Connaissant,

Passé.— Connu, connue.— Ayant connu.

Conquérir, a. irrég.

Se conjugue comme *acquérir*, p. 7.

Ce verbe n'est guère usité :
qu'à l'infinitif : *conquérir* un pays.
au passé déf. : *Alexandre conquit l'Asie;*
et aux temps composés : *les pays que ce prince avait conquis aux Germains.*

Contenir, a.

Pour la conjugaison, voir *tenir*.

Contredire, a. et n., irrég.

Se conjugue comme *dire*, sauf au prés. de l'indicatif (2.p.du pl.)et à l'impératif (2.p.du pl.) où l'on dit : *vous contredisez, contredisez*, et non *vous contredites, contredites.*

Contrefaire, a.

Se conjugue comme *faire*.

Contrevenir, n. Agir contre une obligation, une loi, une défense.

Se conjugue comme *venir*, mais ne s'em-

ploie qu'avec *avoir*. Ainsi on dira : *j'ai contrevenu*, et non *je suis contrevenu*.

Convenir, n. et irrég.

Se conjugue comme *venir*, avec *être* ou *avoir*, suivant le sens.

Lorsque *convenir* signifie :
demeurer d'accord,
faire un accord, une convention,
il se conjugue avec *être*, et s'emploie avec la proposition *de* : il EST *convenu lui-même* DE *sa méprise*, ils SONT *convenus* DE *se trouver en telle ville*.

Lorsque *convenir* signifie :
être propre, sortable,
plaire,
il se conjugue avec *avoir*, et s'emploie avec A : *cette fonction lui* AURAIT *bien convenu*, *cette étoffe ne m'*A *pas convenu*, *cela convient* À *sa position*.

Coudre, a. et n., irrég.

Ind. prés.— Je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent.

Imparf.— Je cousais, tu cousais, il cousait, nous cousions, vous cousiez, ils cousaient.

Passé défini. — Je cousis, tu cousis, il cousit, nous cousîmes, vous cousîtes, ils cousirent.

Passé ind.— J'ai cousu, etc.

Passé ant.— J'eus cousu, etc.

Plus-que-parfait.— J'avais cousu, etc.

Futur.— Je coudrai, tu coudras, il coudra, nous coudrons, vous coudrez, ils coudront.

Futur ant.— J'aurai cousu, etc.

Cond. prés.— Je coudrais, tu coudrais, il coudrait, nous coudrions, vous coudriez, ils coudraient.

Cond. passé.— J'aurais cousu, etc.

On dit aussi : — J'eusse cousu, etc.

Imp. près.— Couds, cousons, cousez.

Subj. près.— Que je couse, que tu couses, qu'il couse, que nous cousions, que vous cousiez, qu'ils cousent.

Imp. du subj. — Que je cousisse, que tu cousisses, qu'il cousît, que nous cousissions, que vous cousissiez, qu'ils cousissent.

Passé du subj.— Que j'aie cousu.

Plus-que-parfait du subj. — Que j'eusse cousu.

Infinitif près.— Coudre.

Passé de l'infinitif.— Avoir cousu.

Part. près.— Cousant.

Part. passé. — Cousu, cousue, cousus, cousues.— Ayant cousu.

Ce verbe, on le voit, a deux radicaux : *coud.* avant une consonne, *je couds*, et *cous* avant une voyelle, je *cousis*.

Courir, n. et a., irrég.

Ind. près.— Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent.

Imp.— Je courais, tu courais, il courait, nous courions, vous couriez, ils couraient.

Passé déf.— Je courus, tu courus, il courut, nous courûmes, vous courûtes, ils coururent.

Passé indéf.— J'ai couru, etc.

Passé ant.— J'eus couru, etc.

Plus-que-parf.— J'avais couru, etc.

Futur.— Je courrai, tu courras, il courra, nous courrons, vous courrez, ils courront.

Futur ant.— J'aurai couru, etc.

Cond. près.— Je courrais, tu courrais, il courrait, nous courrions, vous courriez, ils courraient.

Passé.— J'aurais couru, etc.

On dit aussi :— J'eusse couru, etc.

Impér. près.— Cours, courons, courez.

Subj. près.— Que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent.

Imparf.— Que je courusse, que tu courusses, qu'il courût, que nous courussions, que vous courussiez, qu'ils courussent.

Passé.— Que j'aie couru, etc.

Plus-que-parfait.— Que j'eusse couru, etc.

Inf. prés.— Courir, etc.

Passé.— Avoir couru, etc.

Part. prés.— Courant, courante. *Année courante, prix courants.*

Passé.— Couru, courue, ayant couru.

Couvrir, a.

Ind. prés.— Je couvre, tu couvres, il couvre, nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent.

Imparf.— Je couvrais, tu couvrais, il couvrait, nous couvrions, vous couvriez, ils couvraient.

Passé déf.— Je couvris, tu couvris, il couvrit, nous couvrîmes, vous couvrîtes, ils couvrirent.

Passé indéf.— J'ai couvert, etc.

Passé ant.— J'eus couvert, etc.

Plus-que-parf.— J'avais couvert, etc.

Futur.— Je couvrirai, tu couvriras, il couvrira, nous couvrirons, vous couvrirez, ils couvriront.

Fut. ant.— J'aurai couvert, etc.

Cond. prés. Je couvrirais, tu couvrirais, il couvrirait, nous couvririons, vous couvririez, ils couvriraient.

Passé.— J'aurais couvert, etc.

On dit aussi :— J'eusse couvert, etc.

Imp. prés.— Couvre, couvrons, couvrez.

Subj. prés.— Que je couvre, que tu couvres, qu'il couvre, que nous couvrions, que vous couvriez, qu'ils couvrent.

Imparf.— Que je couvrisse, que tu couvrisses, qu'il couvrît, que nous couvrissions, que vous couvrissiez, qu'ils couvrissent.

Passé.— Que j'aie couvert, etc.
Plus-que-parf.— Que j'eusse couvert, etc.
Infin. prés.— Couvrir, etc.
Passé.— Avoir couvert, etc.
Part. prés.— Couvrant.
Passé.— Couvert, couverte, ayant couvert.

Les verbes en *vrir* se conjuguent, pour le grand nombre, comme *couvrir*.

Craindre, a.

Ind. prés — Je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent.
Imparf. — Je craignais, tu craignais, il craignait, nous craignions, vous craigniez, ils craignaient.
Passé déf. — Je craignis, tu craignis, il craignit, nous craignîmes, vous craignîtes, ils craignirent.
Passé ind. — J'ai craint, etc.
Passé ant. — J'eus craint, etc.
Plus-que-parf. — J'avais craint, etc.
Futur. — Je craindrai, tu craindras, il craindra, nous craindrons, vous craindrez, ils craindront.
Futur passé. — J'aurai craint, etc.
Cond. prés. — Je craindrais, tu craindrais, il craindrait, nous craindrions, vous craindriez, ils craindraient.
Passé. — J'aurais craint, etc.
On dit aussi : J'eusse craint, etc.
Imp. prés. — Crains, craignons, craignez.
Subj. prés. — Que je craigne, que tu craignes, qu'il craigne, que nous craignions, que vous craigniez, qu'ils craignent.
Imp. — Que je craignisse, que tu craignisses, qu'il craignît, que nous craignissions, que vous craignissiez, qu'ils craignissent.
Passé. — Que j'aie craint, etc.
Plus-que-parf. — Que j'eusse craint, etc.

Infin. prés. — Craindre.
Passé. — Avoir craint.
Part. prés. — Craignant.
Passé. — Craint, crainte, ayant craint.

Les verbes dont l'infinitif est en *indre*, comme *craindre*, perdent le *d* à la première, à la deuxième, à la 3e personne du singulier du présent l'indicatif, et à l'impératif : *je crains, tu crains, il craint — crains.*

Après *craindre* et une proposition *affirmative*, le verbe de la proposition subordonnée sera précédé de *ne*. Ainsi on dira : *je crains qu'il ne vienne*. On dira au contraire : *je ne crains pas qu'il vienne*, parce que la proposition primordiale est négative.

Craindre est le modèle des verbes dont l'infinitif finit en *aindre*, *eindre*, *oindre*.

Croire, a. et n.

Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient.

Je croyais, nous croyions, vous croyiez, ils croyaient.

Je crus.

J'ai cru.

Je croirai.

Je croirais.

Crois.

Que je croie, que nous croyions.

Que je crusse, que tu crusses, qu'il crût, que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent.

Croyant.

Cru, crue.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Croire quelqu'un, c'est ajouter foi à ce qu'il dit. *Pour ne pas croire les apôtres, il faut dire qu'ils ont été trompés* (Pascal). — *Croire à quelqu'un*, c'est croire à son existence. *Croire à Dieu, aux astrologues, aux sorciers, à la magie, aux miracles.*

Lorsque croire est employé affirmativement, et suivi de *que*, le verbe de la proposition subordonnée se met au temps de l'indicatif. On croit *qu'ils* ont *été trompés*. (Pascal). Il croyait *que la raison* pouvait *connaître toute vérité* (Massillon). Mais si croire est employé négativement ou interrogativement, il faut mettre le subjonctif après *que*. *Elles ne* croient *pas* que *Jésus-Christ* soit *dans l'Eucharistie* (Bossuet). Croyez-vous qu'*une chose si visible* n'ait pas *été prévue ?* (Idem). Après *croyez-vous* on peut aussi mettre le futur. Croyez-vous qu'*alors il* acceptera *vos hommages ?*

BESCHERELLE.

Croître, n.

Ind. prés. — Je croîs, tu croîs, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent.

Imparf. — Je croissais, tu croissais, il croissait, nous croissions, vous croissiez, ils croissaient.

Passé défin.— Je crûs, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent.

Passé ind.— J'ai crû, etc.

Passé ant.— J'eus crû, etc.

Plus-que-parf.— J'avais crû, etc.

Futur.— Je croîtrai, tu croîtras, il croîtra, nous croîtrons, vous croîtrez, ils croîtront.

Futur ant.— J'aurai crû, etc.

Cond. prés.— Je croîtrais, tu croîtrais, il croîtrait, nous croîtrions, vous croîtriez, ils croîtraient.

Passé.— J'aurais crû, etc.

On dit aussi : — J'eusse crû, etc.

Impér. prés.— Crois, croissons, croissez.

Subj. prés.— Que je croisse, que tu croisses, qu'il croisse, que nous croissions, que vous croissiez, qu'ils croissent.

Imp.— Que je crusse, que tu crusses, qu'il crût, que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent (1).

Passé.— Que j'aie crû, etc.

Plus-que-parf.— Que j'eusse crû, etc.

Inf. prés.— Croître.

Passé.— Avoir crû.

Part. prés.— Croissant.

Passé.— Crû, crûe, ayant crû.

La voyelle *i* du verbe croître prend l'accent circonflexe, et lorsqu'elle est suivie d'un *t*, et toutes les fois qu'il pourrait y avoir confusion avec le verbe *croire*. Ainsi on écrit : *Je croîs, tu croîs, il croît*, pour ne pas confondre avec : *je crois, tu crois, il croit*, du verbe *croire*.

On écrit aussi au part. passé du verbe *croître* : *crû, crûe*, pour les distinguer d'avec *cru, crue*, du verbe *croire*.

---

(1) Bescherelle veut que l'on écrive : *que je crûsse, que tu crûsses, qu'il crût, que nous crûssions, que vous crûssiez, qu'ils crûssent*, afin de ne pas confondre l'imp. du subj. du verbe *croître* avec celui du verbe *croire*.

Larousse fait remarquer que *accroître* et *décroître* ne conservent l'accent que lorsque l'*i* est suivi d'un *t*.

Cueillir, a. et irrég.

Ind. prés.— Je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillons, vous cueillez, ils cueillent.

Imparf.— Je cueillais, tu cueillais, il cueillait, nous cueillions, vous cueilliez, ils cueillaient.

Passé défin. — Je cueillis, tu cueillis, il cueillit, nous cueillîmes, vous cueillîtes, ils cueillirent.

Passé ind.— J'ai cueilli, etc.

Passé ant.— J'eus cueilli, etc.

Plus-que-parf.— J'avais cueilli, etc.

Futur. — Je cueillerai, tu cueilleras, il cueillera, nous cueillerons, vous cueillerez, ils cueilleront.

Futur ant.— J'aurai cueilli, etc.

Cond. prés.— Je cueillerais, tu cueillerais, il cueillerait, nous cueillerions, vous cueilleriez, ils cueilleraient.

Passé.— J'aurais cueilli, etc.

On dit aussi : — J'eusse cueilli, etc.

Imp. prés. — Cueille, cueillons, cueillez.

Subj. prés.— Que je cueille, que tu cueilles, qu'il cueille, que nous cueillions, que vous cueilliez, qu'ils cueillent.

Imp.—Que je cueillisse, que tu cueillisses, qu'il cueillît, que nous cueillissions, que vous cueillissiez, qu'ils cueillissent.

Passé.— Que j'aie cueilli, etc.

Plus-que-parf.— Que j'eusse cueilli, etc.

Infin. prés.— Cueillir.

Passé.— Avoir cueilli.

Part. prés.— Cueillant.

Passé.— Cueilli, cueillie, ayant cueilli.

Cuire, a. et n.

Pour la conjugaison, voir *déduire*.

D

Décevoir, a.

Je déçois, tu déçois, il déçoit, nous décevons, vous décevez, ils déçoivent.
Je décevais, etc.
Je déçus, etc.
Je décevrai, etc.
Je décevrais, etc.
Déçois, décevons, décevez.
Que je déçoive, etc.
Que je déçusse, etc.
Décevant.
Déçu.

Les autres temps et personnes ne présentent pas de difficultés.

Ce verbe n'est guère usité qu'à l'infinitif et au participe.

Déchoir, n. irrég. et déf.

Ind. prés. — Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.

Pas d'imparf.

Passé déf. — Je déchus, tu déchus, il déchut, nous déchûmes, vous déchûtes, ils déchurent.

Passé ind. — J'ai déchu, etc.

Passé ant. — J'eus déchu, etc.

Plus-que-parf. — J'avais déchu, etc.

Futur. — Je décherrai, tu décherras, il décherra, nous décherrons, vous décherrez, ils décherront.

Passé.— J'aurai déchu, etc.

Cond. prés.— Je décherrais, tu décherrais, il décherrait, nous décherrions, vous décherriez, ils décherraient.

Passé.— J'aurais déchu, etc.

On dit aussi : — J'eusse déchu, etc.

Pas d'impér.

Subj. près.— Que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'ils déchoient.

Imparf.— Que je déchusse, que tu déchusses, qu'il déchût, que nous déchussions, que vous déchussiez, qu'ils déchussent.

Passé.— Que j'aie déchu, etc.

Plus-que-parf.— Que j'eusse déchu, etc.

Inf. près.— Déchoir.

Passé.— Avoir déchu,

Pas de part. présent.

Passé.— Déchu, déchue, ayant déchu.

Ce verbe prend *avoir*, si l'on veut désigner l'*action* : *Depuis ce moment il* A *déchu de jour en jour* (Acad.) Il prend *être*, si l'on veut désigner l'*état* ; *Je suis triste* d'ÊTRE *déchu de tes bonnes grâces* (La Bruyère.)

Déclore, a. et irrég.— Oter la clôture.

Pour la coujugaison, voir *clore*, p. 14.

Déconfire.

Pour la conjugaison, voir *confire*, p. 16.

Découdre, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *coudre*, p. 19.

Découvrir, a.

Pour la conjugaison, voir *ouvrir*.

Décrire, a.

Pour la conjugaison, voir *écrire*.

Décroître, n.

Pour la conjugaison, voir *croître*, p. 24.

N. B. La voyelle *i* du verbe *décroître* ne conserve l'accent que lorsqu'elle est suivie d'un *t*.

Dédire, a.

Se conjugue comme *dire*, sauf au présent de l'indicatif, 2e p. du pluriel, et à l'impératif, où l'on dit : *vous dédisez*, *dédisez*, et non *vous dédites*, *dédites*.

Déduire, a.

Ind. prés.— Je déduis, tu déduis, il déduit, nous déduisons, vous déduisez, ils déduisent.

Imparf.— Je déduisais, tu déduisais, il déduisait, nous déduisions, vous déduisiez, ils déduisaient.

Passé déf.— Je déduis, tu déduis, il déduit, nous déduîmes, vous déduîtes, ils déduirent.

Passé ind.— J'ai déduit, etc.

Passé ant.— J'eus déduit, etc.

Plus-que-parf.— J'avais déduit, etc.

Futur.— Je déduirai, tu déduiras, il déduira, nous déduirons, vous déduirez, ils déduiront.

Futur ant.— J'aurai déduit, etc.

Cond. prés.— Je déduirais, tu déduirais, il déduirait,, nous déduirions, vous déduiriez, ils déduiraient.

Passé.— J'aurais déduit, etc.

On dit aussi : — J'eusse déduit, etc.

Impér. prés.— Déduis, déduisons, déduisez.

Subj. prés.— Que je déduise, que tu déduises, qu'il déduise, que nous déduisions, que vous déduisiez, qu'ils déduisent.

Imp.— Que je déduisisse, que tu déduisisses, qu'il déduisît, que nous déduisissions, que vous déduisissiez, qu'ils déduisissent.

Passé.— Que j'aie déduit, etc.

Plus-que parf.— Que j'eusse déduit, etc.

Inf. prés.— Déduire.

Passé.— Avoir déduit.

Part. prés.— Déduisant.

Passé.— Déduit, déduite, ayant déduit.

Défaillir, n. et défectif.

Il n'est plus guère usité qu'aux temps et aux personnes qui suivent :

Prés. de l'ind.—.....nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent.

Imp.— Je défaillais, tu défaillais, il défaillait, nous défaillions, vous défailliez, ils défaillaient.

Passé défini.— Je défaillis, etc.

Passé indéfini.— J'ai défailli, etc.

Infinitif.— Défaillir.

Défaire, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *faire.*

Défleurir, n. — Perdre les fleurs.
a. — Abattre les fleurs.

Se conjugue toujours comme *fleurir*, au sens *propre.*

Démordre, n.

Pour la conjugaison, voir *mordre.*

Dépeindre, a.

Pour la conjugaison, voir *peindre.*

déplaire, n.

Pour la conjugaison, voir *plaire.*

Dépourvoir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *pourvoir.*

Dépourvoir n'est guère en usage qu'au passé défini et à l'infinitif.

Désapprendre, a.

Pour la conjugaison, voir *prendre*.

Desservir, a. et n.

Pour la conjugaison, voir *servir*.

Déteindre, a.

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p. 22.

Détenir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *tenir*.

Devenir, n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *venir*.

Dévêtir, a.

S'emploie avec le pronom personnel. ***Il est dangereux de se dévêtir*** si tôt (Acad.). Peu usité.

Pour la conjugaison, voir *vêtir*.

Devoir, a.

Ind. prés.—Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent.

Imparf.— Je devais, tu devais, il devait, nous devions, vous deviez, ils devaient.

Passé déf.— Je dus, tu dus, il dut, nous dûmes, vous dûtes, ils durent.

Passé indéf..— J'ai dû, etc.

Passé ant.— J'eus dû, etc.

Plus-que-parfait. — J'avais dû, etc.

Futur.— Je devrai, tu devras, il devra, nous devrons, vous devrez, ils devront.

Futur ant.— J'aurai dû, etc.

Cond. près.— Je devrais, tu devrais, il devrait, nous devrions, vous devriez, ils devraient.

Passé— J'aurais dû, etc.

On dit éussi :— J'eusse dû, etc.

Impér. .— Dois, devons, devez.

Subj. prés.— Que je doive, que tu doives, qu'il doive, que nous devions, que vous deviez, qu'ils doivent.

Imparf.— Que je dusse, que tu dusses, qu'il dût, que nous dussions, que vous dussiez, qu'ils dussent.

Passé.— Que j'aie dû, etc.

Plus-que-parf.— Que j'eusse dû, etc.

Inf. prés.— Devoir.

Passé.— Avoir dû.

Part. prés.— Devant.

Passé.— Dû, due, dus, dues.

N. B. Le participe passé singulier masculin prend un accent circonxe, ce qui le distingue de *du*, contraction de l'article *de le*.

)ire, a. et irrég.

Ind. prés.— Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent.

Imp.— Je disais, tu disais, il disait, nous disions, vous disiez, ils disaient.

Passé déf.— Je dis, tu dis,il dit, nous dîmes, vous dîtes, ils dirent.

Passé ind.— J'ai dit, etc.

Passé ant.— J'eus dit, etc.

Plus-que-parf.— J'avais dit, etc.

Futur.— Je dirai, tu diras, il dira, nous dirons, vous direz, ils diront.

Passé.— J'aurai dit, etc.

Cond. prés.— Je dirais, tu dirais, il dirait, nous dirions, vous diriez, ils diraient.

Passé.— J'aurais dit, etc.

On dit aussi :— J'eusse dit, etc.

Impér.— Dis, disons, dites.

Subj. prés.— Que je dise, que tu dises, qu'il dise, que nous disions, que vous disiez, qu'ils disent.

Imp.—Que je disse, que tu disses,qu'il dît, que nous dissions, que vous dissiez,qu'ils dissent.

Passé.— Que j'aie dit, etc.

Plus-que-parf.— Que j'eusse dit, etc.
Infin. prés.— Dire.
Passé.— Avoir dit.
Part. prés.— Disant.
Passé.— Dit, dite, ayant dit.

NOTEZ : *vous dites, dites*, et non *vous disez, disez*, au présent de l'indic. et à l'impér. Même irrégularité pour *redire*. Les autres composés de dire : contredire, dédire, interdire, etc., etc., font à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif : *vous contredisez, vous dédisez, vous interdisez*, etc.

Discourir, n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *courir*, p. 20.

Discourir, c'est parler assez longuement sans observer un ordre parfait.
Disserter, c'est parler en mettant une suite rigoureuse dans son discours.
Discourir de choses et autres, c'est en parler superficiellement.
Discourir sur quelque chose, c'est en parler en approfondissant.

Disjoindre, a.

Pour la conjugaison, voir *joindre*.

Disparaître, n.

Pour la conjugaison, voir *paraître*.

Disconvenir, n.

Pour la conjugaison, voir *venir*.

Quand le verbe ***disconvenir*** est employé négativement, ***ne*** doit être répété dans la proposition subordonnée. Vous ***ne*** sauriez ***disconvenir*** que ce remède ***ne*** soit meilleur que tous les autres. (Mme de Sévig).

Selon l'Académie, on pourrait indifféremment mettre ou supprimer la négative et dire : Je ne disconviens pas qu'***il ait*** fait cela ou qu'il n'ait fait cela.

Remarquons néanmoins que s'il s'agissait d'exprimer une chose positive, incontestable, ***ne***, dans ce cas, pourrait être supprimé, comme dans : Je ***ne disconviens*** pas qu'il y ***ait*** un Dieu. (J.-J. Rouss.).

BESCHERELLE, aîné.

Dissoudre, a. irrég. et défectif.

Pour la conjugaison, voir *absoudre*, p. 5.

Distraire, a. irrég. et déf.

Pour la conjugaison, voir *traire*.

Dormir, n.

Ind. prés. — Je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment.

Imp. — Je dormais, etc.

Passé déf. — Je dormis, tu dormis, il dormit, nous dormîmes, vous dormîtes, ils dormirent.

Passé ind. — J'ai dormi, etc.

Passé ant. — J'eus dormi, etc.

Plus-que-parf. — J'avais dormi, etc.

Futur. — Je dormirai, etc.

Futur ant. — J'aurai dormi, etc.

Cond. prés. — Je dormirais, etc.

Passé. — J'aurais dormi, etc.

On dit aussi : J'eusse dormi, etc.

Impér. prés. — Dors, dormons, dormez.

Subj. prés. — Que je dorme, que tu dormes, qu'il dorme, que nous dormions, que vous dormiez, qu'ils dorment.

Imp. — Que je dormisse, que tu dormisses, qu'il dormît, que nous dormissions, que vous dormissiez, qu'ils dormissent.

Passé. — Que j'aie dormi, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse dormi, etc.

Inf. prés. — Dormir.

Passé. — Avoir dormi.

Part. prés. — Dormant (var.) *Eau dormante.*

Passé. — Dormi (invar.), ayant dormi.

Dans la phrase : *dormir un bon somme*, DORMIR s'emploie activement.

E

Echoir ou écheoir, n. irrég. et déf.

Ce verbe est usité aux temps et personnes qui suivent :

Ind. prés. — Il échoit ou il échet, etc.
Passé déf. — J'échus, etc.
Futur. — J'écherrai, etc.
Cond. — J'écherrais, etc.
Imparf. du subj. — Que j'échusse, etc.
Part. prés. — Echéant. Le cas échéant, c'est-à-dire, si la chose arrive.
Part. passé. — Echu, échue.

Les temps composés prennent *être:* cela m'*est* échu en partage

Eclore, n. irrég. et déf.

Il est usité à l'*infinitif*, éclore, et aux 3es personnes :

Il éclôt, ils éclosent.
Il est éclos, etc.
Il éclora, ils écloront.
Il éclorait, ils écloraient.
Qu'il éclose, qu'ils éclosent.
Eclos, éclose.

Les temps composés prennent *être ;* ils sont tous usités aux 3es personnes.

Ecrire, a.

Ind. prés. — J'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent.
Imparf. — J'écrivais, tu écrivais, il écrivait, nous écrivions, vous écriviez, ils écrivaient.
Passé déf. — J'écrivis, tu écrivis, il écrivit, nous écrivîmes, vous écrivîtes, ils écrivirent.
Passé ind. — J'ai écrit, etc.
Passé ant. — J'eus écrit, etc.
Plus-que-parf. — J'avais écrit, etc.

Futur. — J'écrirai, tu écriras, il écrira, nous écrirons, vous écrirez, ils écriront.

Futur ant. — J'aurai écrit, etc.

Cond. prés. — J'écrirais, tu écrirais, il écrirait, nous écririons, vous écririez, ils écriraient.

Passé. — J'aurais écrit, etc.

On dit aussi : J'eusse écrit, etc.

Imp. prés. — Ecris, écrivons, écrivez.

Subj. prés. — Que j'écrive, que tu écrives, qu'il écrive, que nous écrivions, que vous écriviez, qu'ils écrivent.

Imparf. — Que j'écrivisse, que tu écrivisses, qu'il écrivît, que nous écrivissions, que vous écrivissiez, qu'ils écrivissent.

Passé. — Que j'aie écrit, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse écrit, etc.

Inf. prés. — Ecrire.

Passé. — Avoir écrit.

Part. prés. — Ecrivant.

Passé. — Ecrit, écrite, ayant écrit.

Ce verbe a, comme on le voit, deux radicaux : *écri* avant une consonne, *écriv* avant une voyelle.

Elire, a.

Pour la conjugaison, voir *lire.*

Emettre, a.

Pour la conjugaison, voir *mettre.*

Employer, a.

J'emploie, tu emploies, il emploie, nous employons, vous employez, ils emploient. — J'employais, nous employions, vous employiez. — J'emploierai. — J'emploierais. — Que j'emploie, que nous employions, que vous employiez. — Que j'employasse. — Employant. — Employé, employée.

Les autres temps et personnes ne présentent pas de difficultés.

Emouvoir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *mouvoir*.

Avec cette variante cependant que l'accent circonflexe disparaît sur l'*u* du participe passé. *Emu* et non *émû*.

Empreindre, a.

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p 22.

Enceindre, a.

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p. 22.

Enclore, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *clore*, p. 14.

Encourir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *courir*, p. 20.

Endormir, a.

Pour la conjugaison, voir *dormir*.

Enfreindre, a.

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p. 22.

Enfuir (S'), pron.

Pour la conjugaison, voir *fuir*.

Enjoindre, a.

Pour la conjugaison, voir *joindre*.

Enquérir (S'), pron. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *acquérir*, p. 7.

Entre-luire, n.

Pour la conjugaison, voir *luire*.

Entreprendre, a.

Pour la conjugaison, voir *prendre.*

Entre-secourir (S'), pron.

Pour la conjugaison, voir *courir*, p. 20.

Entre-suivre (S'), pron. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *suivre.*

Entretenir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *tenir.*

Entrevoir, n. et irrég.

Pour la conjugaison, comme *voir.*

Epreindre, a. Presser pour faire sortir le suc.

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p. 22.

Eprendre (S'), pron. *Ils s'éprennent de toute sorte de folles doctrines. — Il est fort épris d'amour pour cette personne.*

Pour la conjugaison, voir *prendre.*

Envoyer, a. et irrég.

L'*y* grec se change en *i* devant *e* muet. C'est au futur et au conditionnel que ce verbe est irrégulier.

Ind. prés. — J'envoie, tu envoies, il envoie, nous envoyons, vous envoyez, ils envoient.

Imp. — J'envoyais, tu envoyais, il envoyait, nous envoyions, vous envoyiez, ils envoyaient.

Passé déf. — J'envoyai, tu envoyas, il envoya, nous envoyâmes, vous envoyâtes, ils envoyèrent.

Passé ind. — J'ai envoyé, etc.
Passé ant. — J'eus envoyé, etc.
Plus-que-parf. — J'avais envoyé, etc.
Futur. — J'enverrai, tu enverras, il enverra, nous enverrons, vous enverrez, ils enverront.
Futur ant. — J'aurai envoyé, etc.
Cond. prés. — J'enverrais, tu enverrais, il enverrait, nous enverrions, vous enverriez, ils enverraient.
Passé. — J'aurais envoyé, etc.
On dit aussi : J'eusse envoyé, etc.
Impér. — Envoie, envoyons, envoyez.
Subj. prés. — Que j'envoie, que tu envoies, qu'il envoie, que nous envoyions. que vous envoyiez, qu'ils envoient.
Imparf. — Que j'envoyasse, que tu envoyasse, qu'il envoyât, que nous envoyassions, que vous envoyassiez, qu'ils envoyassent.
Passé. — Que j'aie envoyé, etc.
Plus-que-parf. — Que j'eusse envoyé, etc.
Inf. prés. — Envoyer.
Passé. — Avoir envoyé.
Part. prés. — Envoyant (invar.)
Passé. — Envoyé, envoyée, ayant envoyé.

Equivaloir, n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *valoir*.

Eteindre, a,

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p. 22.

Etre, verbe substantif et auxiliaire.

Ind. prés. — Je suis, tu es, il *ou* elle est, nous sommes, vous êtes, ils *ou* elles sont.
Imp. — J'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, ils étaient.
Passé déf. — Je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent.

Passé ind. — J'ai été, tu as été, il a été, nous avons été, vous avez été, ils ont été.

Passé ant. — J'eus été, tu eus été, il eut été, nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.

Plus-que-parf. — J'avais été, tu avais été, il avait été, nous avions été, vous aviez été, ils avaient été.

Futur. — Je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront.

Futur ant. — J'aurai été, tu auras été, il aura été, nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

Cond. prés. — Je serais, tu serais, il serait, nous serions, vous seriez, ils seraient.

Passé. — J'aurais été, tu aurais été, il aurait été, nous aurions été, vous auriez été, ils auraient été.

On dit aussi : J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

Impér. — Sois, soyons, soyez.

Subj. prés. — Que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Imparf. — Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût, que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.

Passé. — Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été, que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Plus-que-parf. — Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été, que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils eussent été.

Inf. prés. — Etre.

Passé. — Avoir été.

Part. prés. — Etant.

Pass — Eté, pas de féminin ; ayant été.

Etreindre, a.

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p. 22.

Exclure, a.

Pour la conjugaison, voir *conclure*, p. 15.

Extraire, a. irrég. et déf.

Pour la conjugaison, voir *traire*, p. 72.

F

Faillir, a., n., irrég. et déf.

Ind. prés. — Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent.

Imparf. — Je faillais, etc.

Passé déf. — Je faillis, etc., nous faillîmes, etc.

Passé ind. — J'ai failli, etc.

Plus-que-parf. — J'avais failli, etc.

Futur. — Je faudrai, etc. — Larousse et Bescherelle préfèrent *je faillirai*, etc.

Futur ant. — J'aurai failli, etc.

Cond. prés. — Je faudrais, etc.—Larousse et Bescherelle préfèrent *je faillirais*, etc.

Passé. — J'aurais failli, etc.

On dit aussi : J'eusse failli, etc.

Passé du subj. — Que j'aie failli, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse failli, etc.

Inf. prés. — Faillir.

Passé. — Avoir failli.

Part. prés. — Faillant.

Part. passé.— Failli, faillie ; ayant failli.

Si plusieurs des temps simples sont peu usités, les temps composés le sont au contraire beaucoup.

Faire, a., n. et irrég.

Ind. prés. — Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.

Imparf. — Je faisais, tu faisais, il faisait, nous faisions, vous faisiez, ils faisaient.

Passé déf. — Je fis, tu fis, il fit, nous fîmes, vous fîtes, ils firent.

Passé ind. — J'ai fait, etc.

Passé ant. — J'eus fait, etc.

Plus-que-parf. — J'avais fait, etc.

Futur. — Je ferai, tu feras, il fera, nous ferons, vous ferez, ils feront.

Futur ant. — J'aurai fait, etc.

Cond. prés. — Je ferais, tu ferais, il ferait, nous ferions, vous feriez, ils feraient.

Passé. — J'aurais fait, etc.

On dit aussi : J'eusse fait, etc.

Impér. — Fais, faisons, faites.

Subj. prés. — Que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.

Imparf. — Que je fisse, que tu fisses, qu'il fît, que nous fissions, que vous fissiez, qu'ils fissent.

Passé. — Que j'aie fait, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse fait, etc.

Inf. prés. — Faire.

Passé. — Avoir fait.

Part. prés. — Faisant.

Passé. — Fait, faite ; ayant fait.

Les composés de faire, contrairement à ceux de dire, ne souffrent point d'exceptions : vous contrefaites, vous satisfaites, etc. Faisons, faisais, faisant, se prononcent *fe*.

Falloir, n., irrég. et imp. Etre de nécessité.

Ce verbe n'a pas de participe présent. L'infinitif est rare.

Ind. prés. — Il faut.

Imparf. — Il fallait.

Passé déf. — Il fallut.

Passé ind. — Il a fallu.

Passé ant. — Il eût fallu.

Plus-que-parf. — Il avait fallu.

Futur. — Il faudra.

Futur ant. — Il aura fallu.

Cond. prés. — Il faudrait.

Passé. — Il aurait fallu.
On dit aussi : Il eût fallu.
Pas d'impératif.
Subj. prés. — Qu'il faille.
Imparf. — Qu'il fallût.
Passé. — Qu'il ait fallu.
Plus-que-parf. — Qu'il eût fallu.
Inf. prés. — Falloir.
Passé. — Avoir fallu.
Pas de participe présent.
Part. passé. — Fallu (invar.) ayant fallu.

Falloir **se dit encore dans le sens de *manquer ;* et alors il ne s'emploie qu'avec la particule *en*, et le pronom de la troisième personne. Dans ce cas, il se conjugue avec l'auxiliaire *être*. *Il s'en faut de beaucoup que leur nombre soit complet.***

Académie.

Il s'en faut, **accompagné d'une négation ou de quelques mots qui ont un sens négatif, comme *peu*, *guère*, *presque*, *rien*, veut la négation devant le verbe suivant. Peu s'en faut *que Mathan* ne *m'*ait *nommé son père* (Racine).**

Bescherelle.

Férir, a. et déf. Vx.

Inf. prés. — Férir. *La ville a été prise sans coup férir*, c'est-à-dire sans en venir aux mains.

Part. passé. — Féru, férue. Usité chez les vétérinaires. *Ce cheval a le tendon féru*, c'est-à-dire blessé.

Fleurir, n,. a. et irrég. dans le *sens figuré.*

n. sens propre, pousser des fleurs : *les rosiers fleurissaient.*

n. sens figuré, *Athènes florissait sous l'ériclès.*

a. orner de fleurs.

Au sens propre, ce verbe fait
à l'imparfait de l'indicatif, *fleurissait*,
au participe présent, *fleurissant.*
Au sens figuré, ce verbe fait
à l'imparfait de l'indicatif, *florissait*,
au participe présent, *florissant.*

Cette règle est toujours suivie pour le participe présent et pour l'ad-

jectif verbal : Tout était *florissant* dans l'Etat. Mes affaires ne sont pas *florissantes*. Mais la règle n'est pas absolue pour l'imparfait de l'indicatif : ici les deux formes peuvent être employées : *Les sciences et les beaux-arts* FLEURISSAIENT OU FLORISSAIENT *sous le règne de ce prince*.

LAROUSSE.

Forclore, a. irrég. et déf. Exclure, après date déterminée, de faire quelque production en justice.

Inf. prés. — Forclore. *Il s'est laissé forclore.*

Part. passé. — Forclos. *Il a été forclos.*

Forfaire, n. irrég. et déf. Faire quelque chose contre l'honneur.

Inf. prés. — Forfaire. *Forfaire à l'honneur.*

Les temps composés sont également usités. Ils prennent *avoir : j'ai forfait, il a forfait à l'honneur.*

Frire, a. n. irrég. et déf.

Ind. prés. — Je fris, tu fris, il frit.

Passé déf. — Je fris, tu fris, il frit.

Passé ind. — J'ai frit, etc.

Passé ant. — J'eus frit, etc.

Plus-que-parf. — J'avais frit, etc.

Futur. — Je frirai, tu friras, il frira, nous frirons, vous frirez, ils friront.

Futur ant. — J'aurai frit, etc.

Cond. prés. — Je frirais, tu frirais, il frirait, nous fririons, vous fririez, ils friraient.

Passé. — J'aurais frit, etc.

On dit aussi : J'eusse frit, etc.

Impér. prés. — Fris.

Pas de prés. ni d'imparf. du subj., à moins qu'on ne le fasse précéder du verbe faire, que je fasse frire, que je fisse frire, etc.

Passé. — Que j'aie frit, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse frit, etc.

Inf. prés. — Frire.

Passé. — Avoir frit.

Pas de part. prés.

Passé. — Frit, frite, ayant frit.

Fuir, n. a.

Je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. — Je fuyais, tu fuyais, il fuyait, nous fuyions, vous fuyiez, ils fuyaient. — Je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuîmes, vous fuîtes, ils fuirent. — J'ai fui, etc. — J'eus fui. etc. — J'avais fui, etc. — Je fuirai, tu fuiras, il fuira, nous fuirons, vous fuirez, ils fuiront. — J'aurai fui, etc. — Je fuirais, tu fuirais, il fuirait, nous fuirions, vous fuiriez, ils fuiraient. — J'aurais fui, etc. — J'eusse fui, etc. — Fuis, fuyons, fuyez. — Que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient. — Que je fuisse, que tu fuisses, qu'il fuît, que nous fuissions, que vous fuissiez, qu'ils fuissent. — Que j'aie fui, etc. — Que j'eusse fui, etc. — Fuir. — Avoir fui. — Fuyant (invar.) — Fui, fuie, ayant fui.

Laveaux prétend que ce verbe ne se conjugue jamais qu'avec *avoir*. Dans le sens neutre, oui ; mais dans le sens actif, qu'il n'indique pas, il peut être tourné par le passif : *Cet homme est fui de tout le monde*.
BESCHERELLE.

G

Geindre, n. Se plaindre. Fam.

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p. 22.

Gésir (1) n. irrég. et déf. Etre étendu.

Usité aux formes suivantes :

Ind. prés. — .....Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent. (2)

Imparf. — Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient.

Part. prés. — Gisant.

L'infinitif est hors d'usage.

Ci-gît, formule des épitaphes.

(1) On disait autrefois *gir*.

(2) Quelques-uns doublent l'*s* : *nous gissons, vous gissez*.

H

Haïr, a.

On n'omet le tréma qu'au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif. L'*a* et l'*i* ne font là qu'une seule syllabe qui se prononce comme *e* ouvert.

Je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent.
Je haïssais.
Je haïs.
Je haïrai.
Je haïrais,
Hais, haïssons, haïssez.
Que je haïsse, qu'il haïsse.
Que je haïsse, qu'il haït.
Haïssant.
Haï, haïe, ayant haï.

Les autres temps et personnes ne présentent pas de difficultés.

I

Inscrire, a.

Pour la conjugaison, voir *écrire*, p. 34

Interdire, a. et irrég.

Se conjugue comme *dire*, p. 31, sauf au présent de l'indicatif, 2e personne du pluriel, et à l'impératif, où l'on dit : *vous interdisez*, *interdisez*, et non *vous interdites*, *interdites*.

Intervenir, n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *venir*.

Issir, n. et irrég.

Issir, venir, descendre d'une personne ou

d'une race, n'est plus en usage qu'au participe passé, *issu*, *issue : Cousin* ISSU *de germain. Princesse* ISSUE *de sang royal.* Le blason emploie encore le participe présent *issant*, dans le sens de *sortant*, montrant au dehors.

LAROUSSE.

J

Joindre, a.

Je joins, tu joins, il joint, nous joignons, vous joignez, ils joignent.

Je joignais, etc.

Je joignis, tu joignis, il joignit, nous joignîmes, vous joignîtes, ils joignirent.

J'ai joint, etc.

J'aurai joint, etc.

Je joindrais, nous joindrions,

J'aurais joint, etc.

On dit aussi : J'eusse joint, etc.

Joins, joignons, joignez.

Que je joigne, q. n. joignions, q.v. joigniez.

Que je joignisse, que tu joignisses, qu'il joignît, que nous joignissions, que vous joignissiez, qu'ils joignissent.

Joindre.

Avoir joint.

Joignant.

Joint, jointe ; ayant joint.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

L

Lire, a.

Je lis, tu lis, il lit, nous lisons, vous lisez,

ils lisent.— Je lisais, tu lisais, il lisait, nous lisions, vous lisiez, ils lisaient. — Je lus, tu lus, il lut, nous lûmes, vous lûtes, ils lurent. — J'ai lu, etc. — Je lirai, etc. — J'aurai lu, etc.— Je lirais, nous lirions.— J'eusse lu, etc. — Lis, lisons, lisez. — Que je lise, que tu lises, qu'il lise, que nous lisions, que vous lisiez, qu'il lisent.— Que je lusse, que tu lusses, qu'il lût, que nous lussions, que vous lussiez, qu'ils lussent.— Lire.— Avoir lu. — Lisant.— Lu, lue ; ayant lu.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Luire, n. irrég. et déf.

Ind. prés.— Je luis, tu luis, il luit, nous luisons, ils luisent.
Imparf. — Je luisais.
Point de passé défini.
Passé indéf.— J'ai lui.
Futur.— Je luirai.
Cond. prés.— Je luirais.
Point d'impératif.
Subj. prés. — Que je luise.
Point d'imparf. du subj.
Inf. prés.— Luire.
Passé.— Avoir lui.
Part prés.— Luisant.
Passé. — Lui (inv.), ayant lui.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

M

Maintenir, n. et irrég

Pour la conjugaison, voir *tenir*.

Malfaire, n. et irrég.

Usité à l'infinitif seulement. *Il ne se plaît qu'à malfaire.* (Acad.)

Maudire, a.

Se conjugue comme *dire*, sauf : au *prés...* nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent.

A *l'imparf.* — Je maudissais, etc., nous maudissions, etc.

A *l'impér.*— Maudissons, maudissez.

Au *part. prés.*— Maudissant.

Mécroire, n. et déf.

Ne se dit plus que dans la phrase proverbiale : *Il est dangereux de croire et de mécroire.* (Acad.)

Plusieurs auteurs emploient cependant mécroire dans le style plaisant.

On en pourra gloser, on pourra me *mécroire*.
Tout cela n'est pas un grand mal.

LA FONTAINE.

Médire, n.

Se conjugue comme *dire*, p. 31, sauf au prés. de l'indicatif, 2e p. du pluriel, et à l'impératif, où l'on dit : *vous médisez, médisez*, et non, *vous médites, médites.*

Méfaire. n. et déf. Vx.

Usité à l'infinitif seulement : *Il ne faut ni méfaire, ni médire.* (Acad.)

Mentir, n.

Je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils mentent. — Je mentais, tu mentais, il mentait, nous mentions, vous mentiez, ils mentaient. — Je mentis, tu mentis, il mentit, nous mentîmes, vous mentîtes, ils mentirent. — J'ai menti, etc.— J'eus menti, etc.— J'avais menti, etc.— Je mentirai, tu mentiras, il mentira, nous mentirons, vous mentirez, ils mentiront.— J'aurai menti, etc. — Je mentirais, tu mentirais, il mentirait, nous mentirions, vous mentiriez, ils menti-

raient.— J'aurais menti, etc.— J'eusse menti, etc. — Mens, mentons, mentez. — Que je mente, que tu mentes, qu'il mente, que nous mentions, que vous mentiez, qu'ils mentent. — Que je mentisse, que tu mentisses, qu'il mentît, que nous mentissions, que vous mentissiez, qu'ils mentissent. — Que j'aie menti, etc. — Que j'eusse menti, etc. — Mentir. — Avoir menti. — Mentant. — Menti, ie, ayant menti.

Méfier (Se), pron.

Je me méfie, n. n. méfions, v. v. méfiez. — Je me méfiais, n. n. méfiions, v. v. méfiiez, etc. Que nous nous méfiions (P. du S.) etc., etc.

Messeoir, n. irrég. et déf. N'être pas convenable.

Inusité à l'infinitif.

Il est en usage dans certains temps, à la 3e personne du singulier et du pluriel :

Il messied, ils messiéent.
Il messeyait, ils messeyaient.
Il messiéra, ils messiéront.
Il messiérait, ils messiéraient.
Qu'il messiée, qu'ils messiéent.
Messeyant ou messéant.

Mettre.

Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. — Je mettais, tu mettais, il mettait, nous mettions, vous mettiez, ils mettaient. — Je mis, tu mis, il mit, nous mîmes, vous mîtes, ils mirent. — J'ai mis, etc.— J'eus mis, etc. — J'avais mis, etc. — Je mettrai, tu mettras, il mettra, nous mettrons, vous mettrez, ils mettront. — J'aurai mis, etc.— Je mettrais, tu mettrais, il mettrait, nous mettrions, vous mettriez, ils mettraient.— J'aurais mis, etc.— Mets, mettons, mettez.— Que je mette, que tu mettes, qu'il mette, que nous mettions, que vous mettiez, qu'ils mettent. — Que je misse, que tu mis-

ses, qu'il mît, que nous missions, que vous missiez, qu'ils missent. — Que j'aie mis, etc. — Que j'eusse mis, etc. — Mettre. — Avoir mis.— Mettant.— Mis, mise ; ayant mis.

Mordre, a. et n.

Je mords, tu mords, il mord, nous mordons, etc.— Je mordais, etc.—Je mordis,etc. — Je mordrai, etc. — Je mordrais, etc. — Mords, mordons, mordez. — Que je morde, etc. — Que je mordisse. — Mordant. — Mordu, ue ; ayant mordu.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Moudre, a.

Ce verbe a deux radicaux : *moud* avant une consonne, *moul* avant une voyelle.

Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez. ils moulent.
Je moulais.
Je moulus.
Je moudrai.
Je moudrais.
Mouds, moulons.
Que je moule.
Que je moulusse.
Moulant.
Moulu, moulue ; ayant moulu.

Les autres temps et personnes n'offrent point de difficultés.

Mourir, n. et irrég.

Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. — Je mourais, tu mourais, il mourait, nous mourions, vous mouriez, ils mouraient. — Je mourus, tu mourus, il mourut, nous mourûmes, vous mourûtes, ils moururent. — Je suis mort, etc.

— Je fus mort, etc. — J'étais mort, etc. — Je mourrai, tu mourras, il mourra, nous mourrons, vous mourrez, ils mourront. — Je serai mort, etc. — Je mourrais, tu mourrais, il mourrait, nous mourrions, vous mourriez, ils mourraient. — Je serais mort, etc. — Je fusse mort, etc. — Meurs, mourons, mourez. — Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent. — Que je mourusse, que tu mourusses, qu'il mourût, que nous mourussions, que vous mourussiez, qu'ils mourussent. — Que je sois mort, etc. — Que je fusse mort, etc. — Mourir. — Etre mort. — Mourant.— Mort, morte ; étant mort.

Mouvoir, a. et irrég.

Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.

Je mouvais, tu mouvais, il mouvait, nous mouvions, vous mouviez, ils mouvaient.

Je mus, tu mus, il mut, nous mûmes, vous mûtes, ils murent.

J'ai mû, etc.

J'eus mû, etc.

J'avais mû, etc.

Je mouvrai, tu mouvras, il mouvra, nous mouvrons, vous mouvrez, ils mouvront.

J'aurai mû, etc.

Je mouvrais, tu mouvrais, il mouvrait, nous mouvrions, vous mouvriez, ils mouvraient.

J'aurais mû, etc.

J'eusse mû, etc.

Meus, mouvons, mouvez.

Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.

Que je musse, que tu musses, qu'il mût, que nous mussions, que vous mussiez, qu'ils mussent.

Que j'aie mû, etc.
Que j'eusse mû, etc.
Mouvoir.
Avoir mû.
Mouvant.
Mû, mue ; ayant mû.

L'accent circonflexe du participe passé masculin disparaît au féminin ainsi qu'au pluriel.

N

Nuire, n.

Ce verbe a deux radicaux : *nui* avant une consonne, *nuis* avant une voyelle.

Je nuis, nous nuisons.
Je nuisais, nous nuisions.
Je nuisis, tu nuisis, il nuisit, nous nuisîmes, vous nuisîtes, ils nuisirent.
Je nuirai.
Je nuirais.
Que je nuise, que nous nuisions.
Que je nuisisse, que tu nuisisses, qu'il nuisît, que nous nuisissions.
Nuisant.
Nui, (inv.), ayant nui.

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

Naître, n.

Je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent.
Je naissais.
Je naquis.
Je suis né.
Je naîtrai.
Je naîtrais.
Nais.
Que je naisse.
Que je naquisse.
Naissant ; né, née ; étant né.

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

O

Obtenir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *tenir*.

Occire, a. et déf. Tuer. Vx.
Usité à l'infinitif,
au participe passé : *occis, occise ;*
aux temps composés : *J'ai occis ; j'avais occis*, etc.

Offrir, a.

Tous les verbes en *frir* se conjuguent comme offrir.

J'offre, tu offres, il offre, nous offrons, vous offrez, ils offrent.
J'offrais.
J'offris.
J'ai offert.
J'offrirai.
J'offrirais.
Offre, offrons, offrez.
Que j'offre, que nous offrions.
Que j'offrisse, qu'il offrît, que n. offrissions.
Offrant.
Offert, offerte ; ayant offert.

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

Oindre, a.
J'oins, tu oins, il oint, nous oignons, vous oignez, ils oignent.
J'oignais.
J'oignis.
J'ai oint.

J'oindrai.
J'oindrais.
Oins, oignons, oignez.
Que j'oigne.
Que j'oignisse.
Oignant ; oint, ointe.

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

Ouir, a. ouïr

J'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient. — J'oyais. — J'ouïs, tu ouïs, il ouït, nous ouïmes, vous ouïtes, ils ouïrent. — J'ai ouï. — J'oirai. (1) — Oyez. — Que j'oie ou que j'oye. — Que j'ouïsse, que tu ouïsses, qu'il ouït. — Oyant. — Ouï, ouïe.

Ce verbe, aujourd'hui, n'est usité qu'à l'infinitif, au participe passé, et aux temps composés avec *avoir*. *Ouir la messe, ouir des témoins. J'ai ouï dire.*

On dit aussi *oyant*, dans *oyant compte*.

On dit encore : *Les dimanches messe ouïras.*

Ouï est inv. lorsque le nom est placé après : *ouï le rapport, les témoins, ouï les conclusions.*

Les autres temps ne se rencontrent que dans les anciens auteurs.

Ouvrir, a.

J'ouvre, tu ouvres.
J'ouvrais.
J'ouvris, il ouvrit, nous ouvrîmes, vous ouvrîtes, ils ouvrirent.
J'ai ouvert.
J'ouvrirai.
J'ouvrirais.
Ouvre, ouvrons, ouvrez.
Que j'ouvre.
Que j'ouvrisse, qu'il ouvrît, que nous ouvrissions.
Ouvrant ; ouvert, ouverte.

(1) Bescherelle écrit : *j'ouïrai*, etc.

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

P

Paître, a. n. irrég. et déf.

Je pais, tu pais, il paît, nous paissons, etc.
Je paissais, tu paissais, il paissait, nous paissions, etc.
Point de passé défini.
Je paîtrai, etc.
Je paîtrais, etc.
Pais, paissons, paissez.
Que je paisse, etc., que nous paissions, etc.
Point d'imparfait du subjonctif.
Paissant.
Pu.
Les temps composés font défaut.

Le participe passé n'est usité qu'en terme de fauconnerie : *Un faucon qui a pu.* (Acad.)

Paraître, n.

Ce verbe prend toujours l'auxiliaire *avoir*.

Je parais, tu parais, il paraît, n. paraissons.
Je paraissais.
Je parus, tu parus, il parut, nous parûmes, vous parûtes, ils parurent.
J'ai paru.
Je paraîtrai.
Je paraîtrais.
Parais, paraissons, paraissez.
Que je paraisse.
Que je parusse.
Paraissant.
Paru.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Parcourir, a.

Pour la conjugaison, voir *courir*, p. 20.

Partir, n.

Je pars, tu pars, il part, nous partons.
Je partais, nous partions.
Je partis, il partit, nous partîmes, vous partîtes, ils partirent.
Je partirai.
Je partirais.
Pars, partons, partez.
Que je parte, que nous partions.
Que je partisse, qu'il partît, que nous partissions.
Partant ; parti, partie ; étant parti.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Parvenir, n.

Pour la conjugaison, voir *venir*.

Passer, n. et a.

Prend *avoir* ou *être* selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.

Payer, a.

Je paye *ou* je paie, tu payes, il paie *ou* il paye, nous payons, vous payez, ils paient *ou* ils payent. — Je payais. — Je payai. — J'ai payé. — Je payerai *ou* je paierai *ou* je paîrai. — Je payerais *ou* je paierais *ou* je paîrais — Paye, payons, payez. — Que je paye, que nous payions. — Que je payasse. — Payant ; payé, ée.

Larousse préfère que l'on écrive et que l'on prononce : *je paye, je payerai*, etc.

Peindre, a.

Se conjugue comme *craindre*, page 22,

Donnons cependant les temps et personnes qui suivent : Je peins, nous peignons. — Je peignais. — Je peignis. — Je peindrai. — Je peindrais. — Peins, peignons. — Que je peigne. — Que je peignisse. — Peignant. — Peint, peinte.

Permettre, a.

Pour la conjugaison, voir *mettre*, p. 49.

Plaindre, n.

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p. 22.

Plaire, n.

Plaire et ses composés prennent un accent circonflexe à la 3e personne du singulier du présent de l'indicatif *il plaît*.

Je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent.

Je plaisais, tu plaisais, il plaisait, nous plaisions, vous plaisiez, ils plaisaient.

Je plus, tu plus, il plut, nous plûmes, vous plûtes, ils plurent.

J'ai plu.

Je plairai.

Je plairais.

Plais, plaisons, plaisez.

Que je plaise, que nous plaisions.

Que je plusse, que tu plusses, qu'il plût, que nous plussions, que vous plussiez, qu'ils plussent.

Plaire.

Avoir plu.

Plaisant.

Plu (inv.) ; ayant plu.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Pleuvoir, impers. irrég.

Il pleut.

Il pleuvait.
Il plut.
Il a plu.
Il pleuvra.
Il pleuvrait.
Il aurait plu.
Qu'il pleuve.
Qu'il plût.
Pleuvant.
Plu (invar.)

Au figuré, on use de ce verbe à la 3e personne du pluriel : *les coups de fusils y pleuvent.* Les *honneurs pleuvaient sur lui.*

Poindre, a. Piquer.

N'est guère usité que dans les phrases suivantes : *Oignez vilain, il vous* POINDRA ; POIGNEZ *vilain, il vous oindra. Quel taon vous* POINT ? Cette expression a vieilli ; on dit aujourd'hui : *Quelle mouche vous pique ?*

LAROUSSE.

Poindre, n. Commencer à paraître.

Usité à l'infinitif : *Le jour ne fait que* POINDRE, et à la troisième personne du futur : *Je partirai dès que le jour* POINDRA.

Poursuivre, a.

Pour la conjugaison, voir *suivre.*

Pourvoir, n. et a.

Se conjugue comme *voir* excepté aux temps suivants :

Passé déf.— Je pourvus, nous pourvûmes, etc.

Futur.— Je pourvoirai, etc.

Cond. prés.— Je pourvoirais, etc.

Imp. du subj.— Que pourvusse, etc., q. n. pourvussions, etc.

Pouvoir, n. et irrég.

Je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, ils peuvent.

Je pouvais.

Je pus, tu pus, il put, nous pûmes, vous pûtes, ils purent.
J'ai pu.
Je pourrai.
Je pourrais.
Pas d'impératif.
Que je puisse, q. t. puisses, qu'il puisse, q. n. puissions, q. v. puissiez, qu'ils puissent.
Que je pusses, q. t. pusses, qu'il pût, que nous pussions.
Pouvant.
Pu (inv.)

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

On écrit *puissé-je !*
On dit *puis-je ?* à la forme interrogative, et non *peux-je ?*

Prendre, a. et n.

N du radical se double avant e, es, ent.

Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.
Je prenais.
Je pris.
J'ai pris.
Je prendrai.
Je prendrais.
Prends, prenons, prenez.
Que je prenne.
Que je prisse.
Prenant.
Pris, prise ; ayant pris.

Les autres temps et personnes ne présentent pas de difficultés.

Prescrire, a. et n.

Pour la conjugaison, voir *écrire*, p. 34

Prévaloir, n. et irrég.

Se conjugue comme valoir, excepté au *prés. du subjonctif :* Que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.

Prévenir, a. et irrég.

Se conjugue comme *venir*, mais prend l'auxiliaire *avoir* aux temps composés : J'ai prévenu. — Se prévenir, pr. — *Je suis prévenu contre vous.*

Prévoir, a. et irrég.

Se conjugue comme *voir*, excepté au *futur* : Je prévoirai, etc. et au *cond.* : je prévoirais, etc.

Promettre, a. et n.

Pour la conjugaison, voir *mettre*, p 49.

Promouvoir, a. et dét.

Se conjugue comme *mouvoir*, p. 51, mais l'accent circonflexe disparaît sur l'*u* du part. passé.

Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif ; *se faire promouvoir aux ordres sacrés* ; et aux temps composés : *ce prince fut promu à l'empire, ce jeune homme a été promu aux ordres sacrés.*

Proscrire, n.

Je proscris.— Je proscrivais.— Je proscrivis.— J'ai proscrit.—Je proscrirai.— Je proscrirais.— Proscris, proscrivons, proscrivez. Que je proscrive. — Que je proscrivisse. — Proscrivant.— Proscrit, proscrite.

Provenir, n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *venir*.

Q

Quérir, a. et déf. Chercher.

Usité à l'infinitif et après les verbes *aller envoyer, venir, : il est allé quérir du vin.*

R

Rabattre, a.

Pour la conjugaison, voir *battre*, p. 11.

Rasseoir, a.

Pour la conjugaison, voir *asseoir*. p. 10.

Ratteindre, a. Rejoindre.

Pour la conjugaison, voir *craindre*, p. 22.

Ravoir, a. et déf. Avoir de nouveau. Recouvrer.

N'est usité qu'à l'infinitif : *J'avais un logement commode, je veux essayer de le* RAVOIR. *Je lui ai prêté un livre, je veux le* RAVOIR.

Rechoir, n. et déf. Tomber de nouveau. Vx.

Usité à l'infinitif et au p. p. : *personne rechue, objet rechu.*

Reclore a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *clore*, p. 14.

Reclure, a. et déf.

Ne s'emploie qu'à l'infinitif : *reclûre un pénitent*, et aux temps composés : *J'ai reclus, j'avais reclus, j'aurai reclus*, etc. *Vivre comme une recluse*

Reconnaître, a.

Pour la conjugaison, voir *connaître*, p. 17.

Reconquérir, a.

Pour la conjugaison, voir *acquérir*, p. 7.

Recoudre, a.

Pour la conjugaison, voir *coudre*, p. 19.

Recourir, n.

Pour la conjugaison, voir *courir*, p. 20.

Recouvrir, a. Couvrir de nouveau. Le distinguer de *recouvrer*.

Pour la conjugaison voir *couvrir*, p. 21.

Récrire, a.

Pour la conjugaison, voir *écrire*, p. 34.

Recueillir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *cueillir*, p. 25.

Redéfaire, a. et irrég,

Pour la conjugaison, voir *faire*, p. 40.

Redevoir, a.

Se conjugue comme *devoir*, p. 30.

Le participe passé *redû* prend un accent circonflexe au masculin singulier. Mais au féminin et au pluriel, l'accent disparaît.

Redire, a. irrég.

Pour la conjugaison, voir *dire*, p. 31.

Tous les autres composés de *dire* sont réguliers.

Réélire, a.

Pour la conjugaison, voir *lire*, p. 46.

Refaire, a. n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *faire*, p. 40.

Refleurir, n. et irrég.

Se conjugue comme *fleurir* au propre, p. 42.

Reluire, n. irrég. et déf.

Pour la conjugaison, voir *luire*. p. 47.

Remettre, a.

Pour la conjugaison, voir *mettre*, p. 49.

Remoudre, a.

Se conjugue comme *moudre*, p. 50.

Renaître, n.

Se conjugue comme *naître*, p. 52.

Rendormir. a.

Se conjugue comme *dormir*, p. 33.

Repaître, n. a. et irrég.

Se conjugue comme *paître*, mais il a de plus le *passé déf.* : je repus, *l'imparf. du subj.* : que je repusse, le *part. passé* : repu, repue *et les temps composés*.

Reparaître, n.

Pour la conjugaison, voir *paraître*, p. 55.

Repartir, n.

Se conjugue comme *partir*, p. 56.

Ne pas confondre avec *répartir* qui se conjugue comme *finir*.

Requérir, a.

Se conjugue comme *acquérir*, p. 7.

Revenir, n. et irrég.

Se conjuge comme *venir*.

Revivre, n.

Se conjugue comme *vivre*.

Rentraire, a. et irrég. Rejoindre deux morceaux d'étoffe de manière que la couture ne paraisse pas.

Se conjugue comme *traire*.

Résoudre, a. et n. Diviser en les éléments.

Ce verbe a deux radicaux : *résoud* avant une consonne, *résolv* avant une voyelle.

Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent.
Je résolvais.
Je résolus.
J'ai résolu.
Je résoudrai.
Résous, résolvons, résolvez.
Que je résolve.
Que je résolusse.
Résolvant.
1er part. passé, *résolu*, *résolue*.
2e part. passé, *résous*, sans féminin, usité lorsqu'on parle des choses qui se changent en d'autres choses : *brouillard résous en pluie*.

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

Ressouvenir (Se), pr. et irrég.

Se conjugue comme *venir*.

Retenir, a. et irrég.

Se conjugue comme *tenir*.

Retraire, a.

Se conjugue comme *traire*.

Revoir, a. et irrég.

Se conjugue comme *voir*.

Rire, n.

Je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient. — Je riais, tu riais, il riait, nous riions, vous riiez, ils riaient. — Je ris, tu ris, il rit, nous rîmes, vous rîtes, ils rirent. — J'ai ri, etc. — J'eus ri, etc. — J'avais ri, etc. — Je rirai, tu riras, il rira, nous rirons, vous rirez, ils riront. — J'aurai ri, etc. — Je rirais, tu rirais, il rirait, nous ririons vous ririez, ils riraient. — J'aurais ri, etc. — J'eusse ri, etc. Ris, rions, riez. — Que je rie, que tu ries, qu'il rie, que nous riions, que vous riiez, qu'ils rient. — Que je risse, que tu risses, qu'il rît, que nous rissions, que vous rissiez, qu'ils rissent. — Que j'aie ri, etc. — Que j'eusse ri, etc. — Rire. — Avoir ri. — Riant. —Ri (invar.) ; ayant ri.

Rompre, a.

Je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent. — Je rompais. — Je rompis. — J'ai rompu. — Je romprai. — Je romprais. — Romps, rompons, rompez. — Que je rompe, que tu rompes, qu'il rompe, que nous rompions, que vous rompiez, qu'ils rompent. — Que je rompisse. — Rompant. — Rompu, ue.

S

Saillir, n. irrég. et déf.

Dans le sens de *deborder, avancer en dehors*, il se conjugue comme suit et ne s'emploie qu'aux 3es personnes : *Il saille. — Il saillait. — Il saillit. — Il saillera.* etc. — *Saillant ; sailli, saillie.* Cette corniche *saille* trop. Les premiers plans ne *saillent* point assez dans ce tableau.

Dans le sens de *jaillir, sortir avec force* (en parlant des liquides), *saillir* ne s'emploie qu'a l'infinitif et à la troisième personne de quelques temps. Il est alors régulier et se conjugue comme *finir :*

Il saillit. — Il saillissait. — Il saillit. — Il saillira, etc., etc. — Saillissant ; sailli, saillie.

Quand Moïse frappa le rocher, il en *saillit* une source d'eau vive.

Satisfaire, a. n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *faire*, p. 40.

Savoir, a. n. et irrég,

Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.

Je savais, tu savais, il savait, nous savions, vous saviez, ils savaient.

Je sus, tu sus, il sut, nous sûmes, vous sûtes, ils surent.

J'ai su, etc.

J'eus su, etc.

J'avais su, etc.

Je saurai, tu sauras, il saura, n. saurons, v. saurez, ils sauront.

J'aurai su, etc.

Je saurais, tu saurais, il saurait, nous saurions, vous sauriez, ils sauraient.

J'aurais su, etc.

J'eusse su, etc.

Sache, sachons, sachez.

Que je sache, que tu saches, qu'il sache,

que nous sachions, que vous sachiez, qu'ils sachent.

Que je susse, que tu susses, qu'il sût, que nous sussions, que vous sussiez, qu'ils sussent.

Que j'aie su, etc.

Que j'eusse su, etc.

Savoir.

Avoir su.

Sachant.

Su, sue ; ayant su.

A la forme négative, on dit très bien : Je ne *sache* rien de plus beau que la vertu, au lieu de *je ne sais*.

Secourir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *courir*, p. 20.

Semondre, a. Inviter à une cérémonie, etc. Vx.
Usité autrefois à l'infinitif.

Son hôte n'eut pas la peine
De les *semondre* deux fois. (1)

LAFONTAINE.

Sentir, a. et n.

Je sens, tu sens, il sent, nous sentons, etc. — Je sentais. — Je sentis. — J'ai senti. — Je sentirai. — Je sentirais. — Sens, sentons, sentez. — Que je sente. — Que je sentisse. Sentant ; senti, ie.

Seoir, n. irrég. et déf.

1. Dans le sens de *être assis, situé* ;
en usage au participe présent, *éant*,
et au participe passé, *sis, sise*.
On dit encore poétiquement ou dans le langage familier : *Sieds-toi, assieds-toi*.

2. Dans le sens *être convenable ;*
usité à l'infinitif et aux 3es personnes suivantes :

Il sied, ils siéent.

Il seyait, ils seyaient.

---

(1) Extrait de la fable le *Satyre et le Passant*.

Il siéra, ils siéront.
Il siérait, ils siéraient.
Qu'il siée, qu'ils siéent.
Seyant *ou* séant.

Il vous sied.(Impers.)

Servir, a.

Je sers, tu sers, il sert, nous servons, vous servez, ils servent. — Je servais. — Je servis. — Je servirai. — Je servirais. — Que je serve. — Que je servisse. — Servant. — Servi, servie.

Sortir, n. et a.

Prend *avoir* ou *être* selon que l'on veut marquer l'action ou l'état.

Je sors, nous sortons. — Je sortais, nous sortions. — Je sortis. — Je sortirai. — Je sortirais. — Sors, sortons, sortez. — Que je sorte. — Que je sortisse. — Sortant. — Sorti, sortie.

Dans le sens de *obtenir*, *avoir*, sortir est actif, se conjugue sur *finir*, et ne s'emploie qu'à la 3e personne : *cette sentence sortira son plein et entier effet*. Terme de jurisprudence.

Soudre, a. Donner la solution. Vx.

Usité à l'infinitif. *Soudre un problème, un argument.*

Sourdre, n. Sortir.

Usité au présent de l'infinitif et de l'indicatif : *Le Rhône et le Rhin sourdent au Mont Saint-Gothard.*

Souffrir, n. et a

Je souffre, tu souffres, il souffre, nous souffrons, vous souffrez, ils souffrent. — Je souffrais. — Je souffris. — J'ai souffert. — Je souffrirai. — Je souffrirais. — Que je souffre. —Que je souffrisse.— Souffrant. — Souffert, soufferte

Souloir, n. Avoir coutume. Vx.

Usité autrefois, à l'imparfait : il *soulait*

dire, il *soulait* faire (du latin *solere*, avoir coutume.)

Soustraire, a. irrég. et déf.

Se conjugue comme *traire*, p. 72.

Soutenir, a. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *tenir*, p. 71.

Souvenir (Se), pr.

Se conjugue comme *venir*, p. 73.

Subvenir, n.

Se conjugue comme *venir*, avec cette différence cependant que, dans les temps composés, *subvenir* prend l'auxiliaire *avoir*.

Suffire, n.

Je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent. — Je suffisais. — Je suffis, nous suffîmes. — J'ai suffi. — Je suffirai. — Je suffirais. — Suffis, suffisez. — Que je suffise.— Que je suffisse. — Suffisant. —Suffi. (invar.)

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

Suivre, a.

Je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent. — Je suivais. — Je suivis. — J'ai suivi. — Je suivrai. — Je suivrais. — Suis, suivons, suivez. — Que je suive. — Que je suivisse. — Suivant. — Suivi, suivie.

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

Surfaire, a. n. et irrég.

Pour la conjugaison, voir *faire*, p. 40.

Surfleurir, n. Fleurir après avoir donné des fruits.

Se conjugue comme *fleurir* au propre, p. 42.

Surseoir, a. et irrég.

Se conjugue comme *asseoir* 2me forme, p. 11. Notons cependant que le futur et le conditionnel prennent l'*e* muet du présent de l'infinitif : *je sursoierai, je sursoierais*, et non je sursoirai, je sursoirais,

D'après l'Académie, surseoir ne serait pas en usage au présent du subjonctif.

Survenir, n. et irrég.

Se conjuge comme *venir*, p. 73.

Survivre, n.

Se conjugue comme *vivre*, p. 73.

T

Taire, a.

Je tais, tu tais, il tait, nous taisons, vous taisez, ils taisent.
Je taisais.
Je tus.
J'ai tu.
Je tairai.
Je tairais.
Tais, taisons, taisez.
Que je taise.
Que je tusse.
Taisant.
Tu, tue.

Les autres temps et personnes ne présentent pas de difficultés.

Teindre, a.

Je teins. — Je teignais. — Je teignis. — J'ai teint. — Je teindrai. — Teins. — Que je teigne. — Que je teignisse. — Teignant. Teint, teinte.

Tenir, a. n. et irrég.

***N* du radical se double avant *e, es, ent*.**

Ind. prés. — Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.

Imparf. — Je tenais, tu tenais, il tenait, nous tenions, vous teniez, ils tenaient.

Passé déf. — Je tins, tu tins, il tint, nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent.

Passé ind. — J'ai tenu, etc.

Passé ant. — J'eus tenu, etc.

Plus-que-parf. — J'avais tenu, etc.

Futur. — Je tiendrai, tu tiendras, il tiendra, nous tiendrons, vous tiendrez, ils tiendront.

Futur ant. — J'aurai tenu, etc.

Cond. prés. — Je tiendrais, tu tiendrais, il tiendrait, nous tiendrions, vous tiendriez, ils tiendraient.

Passé. — J'aurais tenu, etc.

On dit aussi : J'eusse tenu, etc.

Impér. prés. — Tiens, tenons, tenez.

Subj. prés. — Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.

Imparf. — Que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tînt, que nous tinssions, que vous tinssiez, qu'ils tinssent.

Passé. — Que j'aie tenu, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse tenu, etc.

Inf. prés. — Tenir.

Passé. — Avoir tenu.

Part. prés. — Tenant.

Passé. — Tenu, tenue.

Tissu, voir *tistre*.

Tistre, a. Synonyme de *tisser*.

Ce verbe n'est en usage aujourd'hui que dans les temps formés de *tissu*, qui est le participe passé de tistre. *Il a tissu cette toi-*

le (Acad.) *Nos années sont tissues de peines et de plaisirs.*

On ne dit pas qu'une intrigue est *tissée*, mais *tissue*, parce que *tissu* seul embrasse à la fois le sens propre et le sens figuré.

Traire, a. irrég. et déf.

Je trais, tu trais, il trait, nous trayons, vous trayez, ils traient.
Je trayais.
Pas de passé déf.
J'ai trait.
Je trairai.
Je trairais.
Trais, trayez.
Que je traye.
Pas d'imp. du subj.
Trayant,
Trait, traite.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Tressaillir, n.

Je tressaille ,tu tressailles, il tressaille, nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent.— Je tressaillais. — Je tressaillis. — Je tressaillirai. — Je tressaillirais (1). — Que je tressaille.— Que je tressaillisse.— Tressaillant. — Tressailli, ie. Se conjugue du reste sur *assaillir*, p. 9.

(1) Quelques grammairiens disent ; *je tressaillerai, je tressaillerais.*

V

Vaincre, a.

Notons les deux radicaux : *vainc* avant une consonne, *vainqu* avant une voyelle.

Je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.
Je vainquais.
Je vainquis.

J'ai vaincu.
Je vaincrai.
Je vaincrais.
Que je vainque.
Que je vainquisse.
Vainquant.
Vaincu, vaincue.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Valoir, n. a. et irrég.

Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, etc.
Je valais.
J'ai valu.
Je valus.
Je vaudrai.
Je vaudrais.
Vaux, valez.
Que je vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.
Que je valusse.
Valant.
Valu, value.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Venir, n. et irrég.

Se conjugue comme *tenir*, p. 71, mais il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

Je viens. — Je venais. — Je vins, tu vins, il vint, nous vînmes, vous vîntes, ils vinrent. — Je suis venu. — Je viendrai. — Que je vienne, que nous venions. — Que je vinsse, qu'il vînt, que nous vinssions. — Venant. — Venu, ue.

Vêtir, a.

Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. — Je vêtais. — Je vêtis. — J'ai vêtu. — Je vêtirai. — Vêts, vêtons, vê-

tez.—Q. je vête, q. n. vêtions —Q. je vêtisse, q. n. vêtissions. — Vêtant ; vêtu, vêtue.

Pas de difficultés pour les autres temps et personnes.

Le singulier du présent de l'indicatif et l'impératif ne sont guère en usage.

Buffon écrit : *je vétis*. Quelques auteurs écrivent : *nous vétissons, je vétissais*. — *Vétissant*. On ne trouve pas ces formes dans l'Académie.

Vivre, n.

Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent. — Je vivais. — Je vécus. — J'ai vécu. — Je vivrai. — Je vivrais.—Vis, vivons, vivez. — Que je vive. — Que je vécusse. — Vivant. — Vécu, (inv.)

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

Voir, a. et irrég.

Je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient.

Je voyais, nous voyions, vous voyiez, ils voyaient.

Je vis, tu vis, il vit, nous vîmes, vous vîtes, ils virent.

J'ai vu.

Je verrai.

Je verrais.

Vois, voyons, voyez.

Que je voie, que tu voies, qu'il voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient.

Que je visse, que tu visses, qu'il vît, que nous vissions, que vous vissiez, qu'ils vissent.

Voyant ; vu, vue.

Les autres temps et personnes n'offrent pas de difficultés.

***Vu* est invariable quand il est avant le nom et variable quand il le suit : *vu la loi, vu l'état des esprits*.**

Vouloir, a. et irrég.

Ind. prés. — Je veux, tu veux, il veut,

nous voulons, vous voulez, ils veulent.

Imparf. — Je voulais, tu voulais, il voulait, nous voulions, vous vouliez, ils voulaient.

Passé déf. — Je voulus, tu voulus, il voulut, nous voulûmes, vous voulûtes, ils voulurent.

Passé ind. — J'ai voulu, etc.

Passé ant. — J'eus voulu, etc.

Plus-que-parf. — J'avais voulu, etc.

Futur. — Je voudrai, tu voudras, il voudra, nous voudrons, vous voudrez, ils voudront.

Futur ant. — J'aurai voulu, etc.

Cond. prés. — Je voudrais, tu voudrais, il voudrait, nous voudrions, vous voudriez, ils voudraient.

Passé. — J'aurais voulu, etc.

On dit aussi : J'eusse voulu, etc.

1*er Impér.* — Veux, voulons, voulez. Usité lorsque l'on engage qu'elqu'un à s'armer d'une volonté ferme : «Faites un effort ; *Voulez* seulement ; celui qui donne le désir du bien vous donnera aussi celui de l'accomplir.» (Lamennais.)— *veux* ce que tu veux.

2*e Impér.* — Veuille... veuillez. Expression de politesse qui signifie, *ayez la complaisance.* Veuillez permettre que je me retire (Acad.)

Subj. prés. — Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.

Imparf. — Que je voulusse, que tu voulusses, qu'il voulût, que nous voulussions, que vous voulussiez, qu'ils voulussent.

Passé. — Que j'aie voulu, etc.

Plus-que-parf. — Que j'eusse voulu, etc.

Inf. prés. — Vouloir.

Passé. — Avoir voulu.

Part. prés. — Voulant (inv.)

Passé. — Voulu, voulue.

SUPPLEMENT

Bouillir, n.

Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. — Je bouillais, nous bouillions. — Je bouillis, nous bouillîmes. — Je bouillirai, nous bouillirons. — Je bouillirais, nous bouillirions. — Bous, bouillons, bouillez. — Que je bouille, que nous bouillions. Que je bouillisse, que nous bouillissions. — Bouillant. — Bouilli, e.

A. M. D. G.